

TARIFICATION SDRM (validité 2020)
PRODUCTION D'UN DISQUE (OPO)



1. Distribution destinée à la vente

Taux de rémunération

Redevance sur le prix de détail	7.40%
Redevance sur le prix de gros	9.009%

Rémunération minimale

CD Single	0.2287€
CD LP	0.4955€
Vinyle LP 33 tours	0.2988€

** à majorer des contributions et taxes en vigueur (TVA)*

2. Distribution destinée à la promotion

Deux cas peuvent se présenter :

- la totalité des disques est distribuée gratuitement : la minimale s'applique et la mention « Interdit a la vente » doit figurer sur chaque disque et pochette.
- une partie des disques est distribuée gratuitement : la tarification qui leur est applicable est égale aux 2/3 de celle prévue pour les exemplaires destinés à être vendus (le montant obtenu ne devant pas être inférieur à la redevance minimale du support considéré), et la mention « Interdit a la vente » doit figurer sur chaque disque et pochette.

Minimum de droit d'auteur facturé : 25€ HT pour toutes les demandes d'autorisation de reproduction d'œuvres appartenant aux répertoires représentés par la SDRM.

Redevance minimum

Pour déterminer la redevance minimum, on considère comme « fragment » d'une œuvre, toute utilisation inférieure à sa durée normale pour une durée n'excédant pas 1 minute 45 secondes. La redevance minimum peut faire l'objet de majoration au prorata lorsque le nombre d'œuvres reproduites ou la durée totale d'exécution du support dépasse les seuils définis pour chaque catégorie de supports (et indiqués dans le tableau).

CD single jusqu'à 23 minutes (5 oeuvres ou 12 fragments)	0,2287
CD LP jusqu'à 80 minutes 20 oeuvres ou 40 fragments (si compilation* 24 oeuvres/48 fragments)	0,4955
DCC 20 oeuvres ou 40 fragments (si compilation* 24 oeuvres/48 fragments)	0,4955
Minidisc 20 oeuvres ou 40 fragments (si compilation* 24 oeuvres/48 fragments)	0,4955
Cassette jusqu'à 16 minutes (4 oeuvres ou 12 fragments)	0,1235
Cassette LP jusqu'à 60 minutes 16 oeuvres ou 28 fragments (si compilation* 24 oeuvres/48 fragments)	0,3201
Cassette LP au-delà de 60 minutes 32 oeuvres ou 56 fragments	0,3201
45t/17 cm normal jusqu'à 8 minutes 2 oeuvres ou 6 fragments	0,1235
45t/17 cm EP jusqu'à 16 minutes 4 oeuvres ou 12 fragments	0,1235
45t Maxi Single jusqu'à 16 minutes 4 oeuvres ou 12 fragments	0,2454
33t/30 cm jusqu'à 60 minutes 16 oeuvres ou 28 fragments	0,2988
CD encarté (de 1 à 100.000 exemplaires) - (tarif par minute de musique protégée)	0.0076

** 24 œuvres protégées ou 48 fragments d'œuvres protégées pourront être reproduits dans un album de compilation sur CD, DCC ou MD, si son contenu comprend au moins 50 de rééditions d'enregistrements d'œuvres protégées.*

Le nombre d'œuvres ou de fragments protégés pouvant être reproduits sur une cassette analogique contenant les mêmes enregistrements qu'un album CD, DCC ou MD, sera identique à ceux pouvant être reproduits sur le support numérique équivalent.

Un disque encarté est un CD gratuitement ajouté dans un périodique vendu au public en kiosque ou maison de presse (magazine, publication et/ou revue -hors abonnement) ou dans un livre.